



Informations générales

Ouverture de la déchetterie le 3 juillet 2021

Aux habitants de Clarmont et de Vaux-sur-Morges

Les Municipalités des deux villages sont heureuses de vous annoncer l'ouverture de la déchetterie intercommunale située sur le chemin du Rovay entre nos deux communes

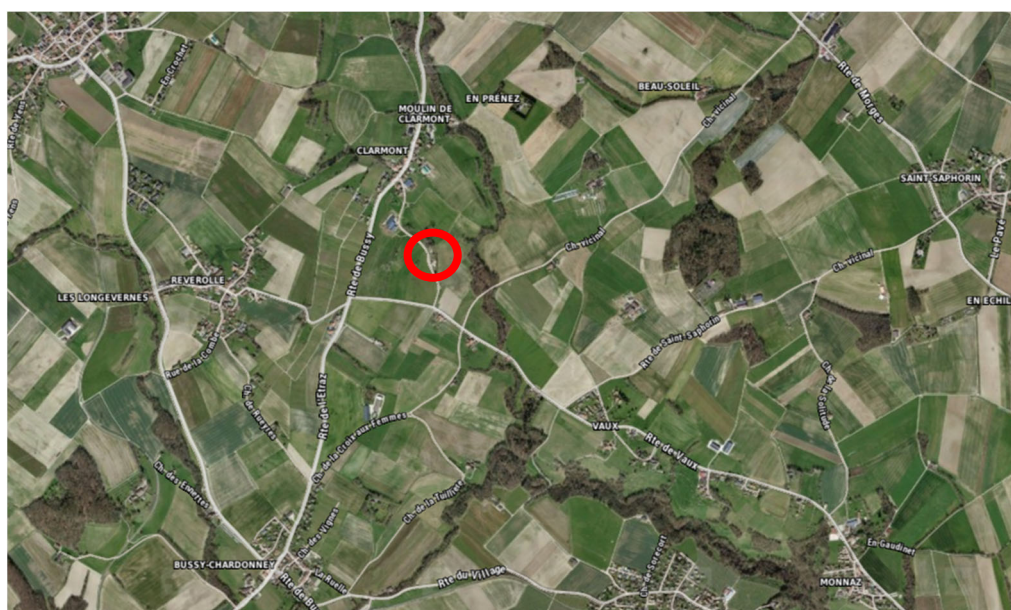
Dès le samedi 3 juillet 2021

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Samedi de 10h00 à 12h00 / Mercredi de 18h à 19h

Toute l'année

Les Municipalités invitent tous les habitants à une verrée d'inauguration le 3 juillet 2021 à 11h00, et ceci dans le respect des normes sanitaires en vigueur.



VOTRE DÉCHETTERIE RÉCUPÈRE : DECHETS VERTS ET,



Les encombrants :

Il s'agit de déchets urbains incinérables trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 l ou supérieures à 60 cm.



Les capsules de café :

Uniquement le modèle ci-contre en aluminium



La ferraille :

La ferraille regroupe tous les déchets métalliques ferreux (acier, fonte, etc.) Dans la même benne que l'alu.



Le papier et carton :

Sont collectés le papier et le carton propre. Par contre, les papiers et cartons souillés sont à mettre à la poubelle.



Le verre :

Le verre d'emballage auquel il faut enlever tous les corps étrangers (capsules, bouchons...etc).

N'oubliez pas de trier par couleur !



Le fer blanc :

Sont récupérés, les boîtes de conserve en fer blanc ainsi que tous les emballages qui portent le sigle "tôle d'acier recyclable".



L'aluminium :

Avec l'aluminium, sont récupérés tous les emballages munis du logo "alu". Dans la même benne que la ferraille.



Les inertes :

Les déchets inertes ne se décomposent pas et ne brûlent pas, par ex. Béton, tuiles, briques, carrelage, etc.



L'électronique :

Toutefois, les **commerces sont tenus de reprendre gratuitement** les appareils du même type que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date d'achat, et **même sans nouvel achat.**



L'électroménager :

Les commerces sont tenus de reprendre gratuitement les appareils du même type que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date d'achat, et **même sans nouvel achat.**



Le PET:

Les bouteilles compressées et munies de leur bouchon doivent obligatoirement exhiber le logo PET.



Les habits :

Tous types de vêtements encore portables, propres et sec.

Ne sont plus récupérés

Le PE : Contrairement au PET, les bouteilles de PE sont souvent opaques.

L'électroménager : voir ci-dessus



Les deux municipalités vous encouragent à faire le plus possible reprendre

Votre vieil appareil par le fournisseur du nouveau.

Nous rappelons aux Aînés qu'ils peuvent en tout temps s'adresser à leur Municipalité en cas de problème pour se rendre à la déchetterie.

Pour les habitants de Vaux, prendre vos cartes Molok.